

- faire connaître et commercialiser conjointement la technologie;
- encourager la formation de coentreprises.

Sur ce dernier point, je me suis entendu avec le ministre Kim pour créer un comité de coopération dans le domaine industriel et technologique. Ce comité sera composé de représentants des secteurs public et privé et aura pour mandat de promouvoir les activités conjointes. Permettez-moi d'ajouter qu'un tel partenariat privilégié serait dénué de sens s'il n'engageait pas les énergies, l'expérience et les intérêts du secteur privé de nos deux pays.

C'est dans cet esprit que j'accueille favorablement les mesures prises pour redonner de la vitalité au Conseil commercial Canada-Corée. À l'appui de ses travaux et dans le cadre de notre nouveau partenariat, je tends aujourd'hui la main au volet coréen du Conseil. Je propose d'organiser une délégation commerciale multisectorielle de haut niveau au Canada. Cette mission permettrait à des présidents d'entreprises coréennes de rencontrer, dans le cadre d'une série de réunions, les hauts-fonctionnaires et les gens d'affaires canadiens.

La délégation aurait l'occasion d'examiner le potentiel des nouveaux investissements et des nouvelles coentreprises, d'explorer les possibilités de coopération dans des pays tiers, d'aider à définir le rôle du secteur privé dans le cadre de la coopération en matière de technologie et de déterminer les nouvelles possibilités commerciales dans un contexte mondial et régional en mutation.

Notre objectif est la rédaction d'un rapport — un document de référence qui se veut une évaluation du Canada, comme partenaire commercial et investisseur, par les gens d'affaires coréens. La mission pourrait se dérouler cet automne, au Canada, en même temps que la prochaine réunion mixte du Conseil.

J'ai parlé des liens économiques et commerciaux qui unissent le Canada et la Corée, mais notre partenariat privilégié s'étend à tous les domaines de la relation. Il s'agit en fait d'un état d'esprit : former des habitudes de consultation, être disposé à faire part de ses préoccupations et à discuter des choix à faire qu'il s'agisse de questions bilatérales ou multilatérales.

J'ai donc l'intention de communiquer périodiquement avec le ministre Kim et de discuter longuement avec lui.

Mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, l'honorable André Ouellet, en fera autant avec le ministre Han en ce qui concerne les questions de politique et de sécurité.